

Appel à candidatures Bourses de mobilité de l'Université de Lille MOB-LIL-EX (MOBilité – LILle – EXcellence) – 2022/2023

L'Université de Lille lance son appel à candidatures de bourses de mobilité appelé MOB-LIL-EX pour le premier semestre 2022/2023.

L'objectif du dispositif est de soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants de l'Université de Lille et de ses universités partenaires.

Pour les mobilités sortantes : seuls les étudiants inscrits administrativement à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, la bourse Moblilex ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Cet appel à candidatures comporte deux volets :

1/ **VOLET MOBILITÉS NIVEAU DUT/DUETI – MASTER – INGENIEUR**

- **MOBILITÉS SORTANTES**

	DUT/DUETI	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois	3 à 10 mois
Montant	400€ maximum par mois	400€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	06/05/2022	06/05/2022
Date du début de mobilité éligible	Entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022	Entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité académique dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage)	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION :

La bourse MOBILEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), bourses du Collège doctoral et/ou de l'I-site.

Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.

- MOBILITÉS ENTRANTES

	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 10 mois
Montant	500€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	06/05/2022
Date du début de mobilité éligible	Entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022
Adresse de contact	mobilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

2/ VOLET MOBILITÉS NIVEAU DOCTORAT
- MOBILITÉS SORTANTES

	DOCTORAT
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 12 mois
Montant	650€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	06/05/2022
Date du début de mobilité éligible	Entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022
Adresse de contact	mobilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique à l'étranger encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), bourses du Collège doctoral et/ou de l'I-site.

Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.

- MOBILITÉS ENTRANTES

	DOCTORAT
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 12 mois
Montant	1000€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	06/05/2022
Date du début de mobilité éligible	Entre le 1 ^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022
Adresse de contact	mobilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. Peut servir dans le cadre d'une cotutelle.

MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA BOURSE MOBILLEX

- ⇒ Le versement de la bourse MOBILLEX est effectué en 2 fois :
 - 80% à l'arrivée du lauréat (sur présentation des justificatifs requis)
 - 20% au début du dernier mois de mobilité (sur présentation des justificatifs requis)

- ⇒ Pour le niveau doctorat : possibilité de fractionner la mobilité et la bourse en 2 périodes d'une même année universitaire